



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2024**

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

**Délibération DC 2024-127**

Subvention Fédération de Pêche de l'Aude : mise en place de panneaux d'accueil et d'information de trois parcours de pêche salmonidés surdensitaires

<b>Date de convocation :</b> 29 octobre 2024	<b>Liste des délibérations affichées le :</b> 8 novembre 2024		
<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> 84	<b>Présents :</b> 44 à l'ouverture de la séance		
<b>Absents et dépôts de pouvoirs :</b> 4	<b>Excusés :</b> 27	<b>Autres absents :</b> 9	<b>Votants :</b> 48

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Éric ASTIER (Corbières), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérazza), Patrick CAZAUD (Espérazza), Dominique BRUCHET (Gincla), Yves ANIORT (Granes), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Madeleine PUJOL (Puivert), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Jean-Claude MICHELOU (Axat) à Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty) à Francis SAVY (Mazuby), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à David FERNANDEZ (Campagne sur Aude) et Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) à Jean Christophe GAUVRIT (Tréziers)

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Rose Marie DAROT (Espérazza), Julie LE MORVAN (Espérazza), Olivier FROMILHAGUE (Espérazza), Gaël SAN MARTIN (Espérazza), Elvire ANDREWS (Espérazza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNÉRY (Nébias), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Pierre CASTEL (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose-Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers) et Marc RIVALS (Villefort).

Absents : Claire THÉNARD (Courtauly), François LACROIX (Espezal), Daniel CALVI (Ginols), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Christine BINDER (Quillan) et Serge BACAVERE (Saint Benoît).

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

La Fédération de pêche de l'Aude a élaboré son schéma départemental de développement du loisirs pêche en 2021.

Sa vocation est de moderniser et valoriser le potentiel halieutique du département de l'Aude. C'est un carnet de route qui permet d'intégrer la pêche de loisir dans une stratégie d'aménagement du

territoire et de développement touristique. Son objectif est de satisfaire les pêcheurs existants d'attirer de nouveaux pratiquants mais aussi de pouvoir répondre à une demande

C'est dans ce cadre que la fédération de pêche de l'Aude sollicite un soutien financier à hauteur de 30% soit 1 118,88 € pour accompagner la mise en place de panneaux d'accueil et d'information de trois parcours de pêche salmonidés surdensitaires sur les communes de Campagne sur Aude, Espérasa et Quillan.

Ces parcours permettent d'optimiser les empoissonnements en truite arc en ciel et saumon de fontaine afin de mieux communiquer aux adhérents les lieux de lâchers, les dates et les quantités.

#### Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande formulée par la fédération de pêche de l'Aude,

#### Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	44	Suffrages exprimés	46
Retraits avant vote	1	Pour	46
Abstentions	0	Contre	0

Retrait avant vote : David FERNANDEZ

- **DECIDE de verser une subvention de 1 118,88 € à la fédération de pêche de l'Aude pour la mise en place de panneaux d'accueil et d'information de trois parcours de pêche salmonidés surdensitaires sur les communes de Campagne sur Aude, Espérasa et Quillan.**

Pour extrait conforme  
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 03/12/24
- ❖ et de sa publication le 03/12/24